

Objet : Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite au Lac-à-Paul au Saguenay-Lac-Saint-Jean.
Audiences du BAPE, deuxième partie
Mémoire personnel

Mme et Monsieur les commissaires.

L'Anse-à-Pelletier

Au moment où je rédige ce mémoire, je suis chez moi, à l'Anse-à-Pelletier. Dehors. C'est le printemps, il fait soleil et c'est tranquille en forêt. Ça sent bon le pollen et le sous-bois! On entend le vent dans les arbres; un voisin qui travaille à scier du bois, au loin; un chien qui jappe. Un « 4-roues » passe sur le chemin en face de la maison. Et puis les oiseaux... C'est un lundi après-midi ordinaire, calme. Au rythme de la vie d'ici.

Sur mon compte de taxe, il est écrit que je demeure dans la municipalité administrative de Saint-Fulgence. Mais dans mon cœur, je demeure à l'Anse-à-Pelletier.

Comme la plupart de résidents du secteur, je suis extrêmement attachée au territoire géographique de cette anse, au Saguenay, comme une présence vivante, aux montagnes et aux forêts qui le bordent. Avez-vous déjà vécu l'« heure bleue »? Ce moment du crépuscule où les eaux, les montagnes et le ciel se confondent en nuances, avec le cri des huards...?

L'Anse-à-Pelletier, c'est la nature sauvage et géante du Saguenay, et c'est aussi une communauté rurale vivante et créative d'environ 100 habitants qui sont solidaires et qui partagent des valeurs sociales et environnementales communes. Ici, nous avons choisi de vivre autrement.

Vivre autrement c'est bien sûr le respect de notre environnement, la construction écologique de nos maisons, l'agriculture biologique, un quotidien en contact étroit avec la forêt et ses habitants animaux et humains, dans un milieu particulièrement calme et sain. Et c'est tellement d'autres choses encore... Vivre autrement, c'est aussi et surtout une conception profonde de la Nature comme une Entité et non seulement comme une ressource. Là est fondamentalement tout le conflit de valeurs entre notre communauté et la compagnie Ariane Phosphate.

Cela dit Mme et M. les commissaires, je suis bien consciente que la Nature constitue aussi une source de vie et de survie pour tout le Vivant sur cette Terre, mais selon moi, davantage dans une dimension d'échange et d'un « prendre soin » mutuel, que dans une mentalité d'exploitant. C'est toute la différence entre une vision autochtone (dans le sens

étymologique du terme) de notre environnement et de nous-mêmes, et une vision de colonisateur. En ce sens, je suis une autochtone.

Quand la compagnie Ariane Phosphate nous a annoncé son projet d'une mine au Lac-à-Paul et d'un transport du minerai qui passerait par l'Anse-à-Pelletier, notre communauté a d'abord été sur le choc et s'est ensuite rapidement et durablement mobilisée pour faire front d'une part, et pour proposer des alternatives d'autre part. Durant tout le processus, nous avons été actifs, proactifs, respectueux et de bonne foi, tout en gardant le cap sur notre objectif : protéger notre anse et le Saguenay. Tout un chacun pourrait dire que c'est la logique du « pas dans ma cour ». Je vous dirai quant à moi qu'il est normal et courant de protéger son territoire quand il est menacé. J'ajouterai même que c'est un devoir pour moi de le faire.

De protéger aussi, par la même occasion, ce mode de vie dans une « forêt habitée » qui devient de plus en plus rare et inaccessible aujourd'hui. Vivre à l'année en pleine nature et à son rythme, dans un milieu sain et exempt des principaux polluants qui sont présents en ville, avec une très faible densité d'occupation humaine du territoire, tout ça à 20 minutes en voiture du principal centre urbain de la région du Saguenay, c'est non seulement une chance, mais un privilège. Privilège dont nous sommes tous tout à fait conscients à l'Anse-à-Pelletier, et que nous avons à cœur de préserver, pour nous-mêmes, nos enfants, et les générations futures.

Énormément de gens au Saguenay-Lac-Saint-Jean et ailleurs, se dirigent vers les lacs, les rivières, les forêts, les montagnes, aussitôt qu'arrive la fin de semaine. C'est commun au Québec et ailleurs dans le monde. Mais pourrait-on trouver encore dans 50 ans, dans 100 ans, des endroits où on peut y vivre à l'année? Est-ce que sur cette planète, tous les milieux de vie doivent absolument être colonisés par les industries et l'urbanité? Y aura-t-il encore, quand ma fille sera adulte et aura elle-même des enfants, des endroits qui offrent le choix d'une vie différente et moins normalisée? Je parle ici d'une diversité, si essentielle à l'équilibre de notre humanité.

Ce sont des considérations bien philosophiques pour une audience gouvernementale!! Mais c'est là, fondamentalement, tout l'enjeu de votre travail de recommandation au Ministre.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean

Cet amour de la Nature, tous les chasseurs-pêcheurs-cueilleurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean le partagent, plus ou moins intensément, plus ou moins consciemment. Nous sommes, au « Royaume du Saguenay », des gens fiers, voire quelque fois un peu chauvins (!), qui avons le Saguenay dans le sang!

Mais il y a aussi au Saguenay-Lac-Saint-Jean une longue tradition de dépendance économique aux grandes industries et aux grands employeurs: Rio Tinto – Alcan, l'Abitibi Consolidated, Produits Forestiers Résolu, la 3^e Escadre de Bagotville, etc. La culture entrepreneuriale y est plus timide ce qui rend la région plus vulnérable aux

fluctuations des marchés, aux congédiements de masse et aux fermetures d'usine, comme cela a été le cas en décembre 2003 quand l'Abitibi Consolidated a fermé. Une bonne partie de l'économie régionale tourne autour de cette structure sociale.

Alors quand une compagnie comme Ariane Phosphate se pointe avec un projet d'envergure, dans un secteur minier en développement, avec des promesses de centaines d'emplois, passez-moi l'expression : « tout le monde se garoche », pour avoir sa part du gâteau. On dirait que plus personne ne voit clair et qu'il n'y a plus que l'argent qui compte. Pour le reste, on s'organisera après. Les projets touristiques sur le Saguenay, les pistes cyclables, l'Anse-à-Pelletier comme le joyau de Saint-Fulgence : tout fout le camp. Tout d'un coup, ce n'est plus ça qui compte. On musèle ceux qui voudraient s'opposer et on déroule le tapis rouge aux promoteurs et aux investisseurs. On veut des emplois et des retours de taxes et c'est tout! Au Saguenay Mme et M. les commissaires, on a bien beau être fiers, on vendrait notre âme pour des emplois!! C'est un réflexe normal de survie en contexte économique difficile. Les gens ont tellement peur que les investisseurs s'en aillent ailleurs qu'ils sont prêts à vendre aujourd'hui à petit prix leur plus grande richesse collective, le Saguenay, sans penser à demain. La compagnie Ariane Phosphate table beaucoup sur ce « tempérament social saguenéen » pour obtenir une acceptabilité sociale malgré les opposants au scénario de transport qui passerait par l'Anse-à-Pelletier: « On veut à tout prix que le projet demeure dans la région », « Pas de port, pas de projet » clâment ils dans les médias, moussant l'insécurité collective. Je m'excuse, mais c'est du chantage!

Ariane Phosphate

Si le projet est réaliste et viable et que les investisseurs sont au rendez-vous, le projet de mine va vraisemblablement se réaliser. Si ce n'est pas Ariane Phosphate qui l'exploite, une autre compagnie le fera. L'apatite ne s'envolera pas!! Dès le début de l'histoire avec Ariane Phosphate, on n'est pas dans une logique de faisabilité, mais bien de rentabilité financière. Mon opinion personnelle est que si le promoteur avait réellement à cœur l'intérêt régional, il proposerait un projet novateur qui profite à tous.

Ce projet d'Ariane Phosphate pourrait être selon moi un levier social et économique beaucoup plus puissant s'il était réalisé de manière concertée avec d'autres projets déjà discutés dans la région depuis plusieurs années, notamment celui d'un deuxième pont entre les deux rives du Saguenay qui serait essentiel pour une meilleure sécurité sociale. L'alternative que le Collectif de l'Anse-à-Pelletier a proposée au promoteur suggère un scénario de transport réaliste et sérieux pour amener le minerai au port existant et sous-utilisé de Grande-Anse en passant par un pont à construire, ce qui permettrait à toute la population de bénéficier d'un partenariat public-privé pour obtenir ce deuxième pont, tout en évitant la construction d'un nouveau port sur le Saguenay, avec tous les désavantages que cela implique au niveau économique, environnemental, touristique, humain, etc. Une solution gagnant-gagnant qui ajoute au lieu de soustraire...

Est-ce que le projet d'Ariane Phosphate serait aussi profitable à ses actionnaires selon cette option? C'est aux spécialistes de se prononcer. Une chose est certaine, il serait ainsi

plus profitable à la région toute entière. Nul besoin d'un Plan Nord pour ça. Les gens d'ici ont l'habitude d'être débrouillards et de s'organiser. Exit le chantage! Exit la peur de perdre une occasion en or de redresser l'économie régionale. Nous sommes riches de cette Terre qui nous porte et dont nous sommes responsables. Mme et M. les commissaires, je suis certaine que les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean seraient heureux et soulagés de pouvoir à la fois obtenir de nouveaux emplois bien rémunérés, de bénéficier d'un nouveau pont entre les deux rives du Saguenay, et de préserver par la même occasion ce fjord qu'ils chérissent tant d'une nouvelle infrastructure industrielle tellement polluante et défigurante.

Mon opinion

Vous aurez compris que je suis plutôt en faveur de la mine que projette d'exploiter Ariane Phosphate même si elle est située dans un milieu naturel, parce qu'une mine, ça ne se déménage pas! Vous aurez aussi compris que je suis totalement contre le scénario de transport actuellement proposé par le promoteur, parce qu'un minerai ça peut se transporter de multiples façons et qu'en 2015, avec les dérèglements climatiques et la perte des habitats naturels à travers le monde, ce ne sont pas seulement les intérêts purement financiers qui devraient encore influencer nos décisions sociales, industrielles, politiques, etc. C'est possible d'agir, de développer et de prospérer dans notre milieu, d'une manière concertée, intelligente et créative. Cela prend certainement un peu plus de temps et de motivation, mais au bout du compte, je suis convaincue que cela peut être encore plus payant financièrement et profitable à tous, sur tous les plans.

D'une manière plus pragmatique et spécifique

Je m'inquiète énormément de la sécurité entourant l'entreposage d'une quantité astronomique de GNL en bordure de la route 172. Ce site est entouré de forêt, et cette forêt en truffée d'habitations. L'été, en situation d'indice d'inflammabilité élevé en forêt et possiblement en présence de vents, s'il y avait un incendie, la situation pourrait être extrêmement dangereuse pour les résidents du secteur (feu de forêt, évacuation des résidents humains et animaux, perte des maisons, indemnités diverses, etc). Je doute sérieusement que le service des incendies de la municipalité de Saint-Fulgence soit en mesure d'intervenir de manière adéquate. Possède-t-il les ressources matérielles et humaines nécessaires pour une telle tâche? Est-ce que les délais d'intervention sont raisonnables? La réponse du directeur du village lors de la première partie des audiences du BAPE ne me semble pas crédible (« mon chef pompier a la formation »). Jusqu'à tout récemment, selon mes informations, l'équipe était constituée de pompiers volontaires. Sans rien vouloir enlever à ces gens qui travaillent de bonne foi et en toute générosité, je ne suis pas rassurée sur une rapidité d'intervention, ni sur un équipement et une formation adéquate pour un cas aussi précis et complexe que celui-ci. La municipalité veut tellement que le projet se réalise... Ça donne l'impression d'un peu tourner les coins ronds. N'oublions pas que la vie de centaines de personnes est en jeu!!

Concernant les indemnités des résidents qui subiront des impacts négatifs si ce projet se réalise, il me semble que le promoteur est un peu « by the book » en prévoyant

n'indemniser que les propriétaires directement touchés par le trajet de la route par exemple, et pas du tout les autres qui auront aussi à subir les contrecoups de la construction et de la mise en service de cette route. Le bruit, les poussières, la lumière, les vibrations, les polluants chimiques néfastes pour la santé, la perte de qualité de vie, la dévaluation de nos maisons, etc. Le promoteur ne nie pas que cela aura un impact sur les gens, mais s'il ne passe pas directement sur notre terrain, aucune indemnité n'est prévue. Autrement dit : « Tant pis pour toi, t'es pas chanceux, t'avais juste à vivre ailleurs!! » Sincèrement, je les trouve pas mal culottés! Moi, si j'allais j'installer chez mon voisin et si je faisais autant de bruit et de désagréments qu'eux projettent d'en faire, on m'enverrait la police pour nuisance publique et on me raccompagnerait chez moi! C'est vraiment deux poids, deux mesures.

Par ailleurs, on ne se le cachera pas, même si cette commission n'a pas le mandat d'évaluer la section du transport au sud de la route 172, c'est en direction du Saguenay et de l'Anse-à-Pelletier que le minerai se dirige selon le scénario proposé. En ce sens, les modélisations du promoteur concernant les bruits et les vents (transport des poussières) ne m'ont pas convaincus. Le secteur est très écho et les vents y tournoient. Le Saguenay agit comme un corridor lors des orages et des tempêtes et les sons y voyagent à des kilomètres à la ronde. Vivre en forêt nous apprend aussi qu'en l'absence de bruit de fond, on entend tout. Quand je dis tout, c'est TOUT. On peut suivre une conversation à un demi km quand l'air est chargé d'humidité! C'est impressionnant. Aucune modélisation théorique par ordinateur ne peut rendre compte de cela. Pour avoir des données sérieuses sur lesquelles se baser pour évaluer les impacts sur la population, la faune et la flore, le promoteur devrait, selon moi, faire des mises en situation réelles, sur le terrain, pour les bruits d'une part, et aussi pour les poussières que nous allons invariablement respirer toute notre vie, avec les problèmes respiratoires qui s'en suivent. Mon conjoint et moi sommes asthmatiques chroniques, allons nous devoir nous trouver une grotte ou une île quelque part, et déménager à nos frais???

En terminant. La communauté de l'Anse-à-Pelletier profite chaque été d'une plage privée qui se situe à deux pas du port projeté par le promoteur. Tous s'y rassemblent pour passer la journée avec la famille, faire des sports nautiques, prendre un repas en pleine air, fêter la Saint-Jean... Toutes les raisons sont bonnes pour se rendre à la plage. Ces rencontres et ces activités constituent un aspect culturel et social important pour les gens d'ici. Si le minerai devait être acheminé par ce port, est-ce que les eaux à proximité seraient encore propices à la baignade? Est-ce qu'il y aura des résidus de poussières de minerai sur les plages et les rochers? Ce qui est acceptable pour un adulte ne l'est peut-être pas pour un enfant ou un bébé; est-ce que je devrai aller me baigner dans une piscine publique en ville alors que le Saguenay est à 2 minutes de ma résidence et que je peux y rencontrer mes voisins?

Comme vous pouvez le constater, pour le bénéfice des actionnaires d'Arianne Phosphate, c'est la vie communautaire, la santé, la sécurité et la qualité de vie de centaines de personnes qui risquent d'être durement et irrémédiablement affectées.

La mine peut exister avec un scénario de transport du minerai différent qui soit plus respectueux de l'environnement et des gens. Tout le monde en serait gagnant.

Merci de m'avoir lue et écoutée.

Bon travail pour votre recommandation au Ministre.

Thérèse Bélisle

Résidente de l'Anse-à-Pelletier

centrescoureursdesbois@rogers.com

Annexe 1

Saint-Fulgence, le 18 mars 2015

M. David Heurtel
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifrice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Demande d'audience publique – Projet d'exploitation de la mine
d'apatite du Lac à Paul au Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Bonjour monsieur le Ministre.

Par la présente, je vous demande la tenue d'audiences publiques pour le projet ci-haut mentionné et je désire vous soumettre mes questionnements et préoccupations.

Au niveau personnel

Native de Chicoutimi, je demeure depuis 10 ans à Saint-Fulgence dans le secteur de l'Anse-à-Pelletier où mon conjoint et moi avons bâti ensemble une maison écologique. Nous y avons mis tout notre temps et notre cœur. Nous avons fait ce choix de valeurs et de mode de vie de nous installer en pleine forêt pour vivre en communion avec la nature et ses habitants (animaux, végétaux et humains), au sein d'une communauté rurale (environ 100 résidents permanents) vivante, créative et diversifiée. Le tout, à 20 minutes en voiture des centres urbains! Le meilleur des deux mondes selon nous! Et puis, j'ai donné naissance il y a trois mois à notre fille. Nous espérons lui offrir un milieu de croissance paisible, à l'abri des principales sources de pollution (sonore, atmosphérique, électromagnétique, visuelle, etc), où elle pourra s'épanouir au grand air selon des valeurs de respect de l'environnement.

Alors qu'elle ne fut pas notre (mauvaise) surprise d'apprendre qu'Arianne Phosphate voulait devenir notre voisin! Nous nous inquiétons bien sûr pour notre **qualité de vie** : qui voudrait d'un port industriel à côté de chez lui quand il a fait le choix de vivre isolé et selon des valeurs écologiques? Nous nous inquiétons aussi pour notre santé et celle de notre enfant (**qualité de l'air** - problèmes respiratoires -, **qualité de l'eau** - proximité d'une plage communautaire très fréquentée -, **pollutions sonores et visuelles**, etc). Nous avons également des inquiétudes à propos de la **valeur de revente** de notre maison, dans

un secteur où notre richesse et notre principal atout sont la quiétude exceptionnelle des lieux et la beauté magistrale du fjord du Saguenay.

Au niveau collectif

Je me questionne, outre les questions des juridictions fédérales et provinciales, sur la motivation de la Compagnie Ariane Phosphate de présenter son projet de mine avec un **scénario de transport incomplet** (se rendant jusqu'à la route 172 et non jusqu'au Saguenay), la partie omise du trajet étant celle qui est actuellement conflictuelle avec les résidents du secteur et qui ne rencontre pas le critère d'**acceptabilité sociale** requis. Comme résidente de l'Anse-à-Pelletier, je m'inquiète d'être mise éventuellement devant le fait accompli, si la mine devait recevoir l'autorisation du Ministère d'opérer.

Je me questionne également sur la pertinence de dépenser des fonds publics (Port Saguenay) pour construire et entretenir un port de mer dans un milieu forestier et marin exceptionnel, alors qu'il existe un port du même genre sur la rive sud du Saguenay (Grande Anse), construit récemment aux frais des contribuables et actuellement sous-utilisé par la seule compagnie qui y tient des activités. Cette proposition n'est pas un exemple selon moi de **développement durable et concerté** au plan régional et sociétal. Est-ce que le développement de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean doit passer par la construction d'un nouveau port avec de l'argent public à chaque fois qu'un nouveau projet privé voit le jour?

Est-ce à ce prix que Ariane Phosphate pourra augmenter sa marge de profit et devenir plus attrayante pour les investisseurs (raison donnée publiquement par l'entreprise pour justifier la construction d'un nouveau port et l'abandon du scénario de transport vers Grande-Anse) et que nous pourrions espérer obtenir des emplois pour nos citoyens?

Est-ce au prix également de détruire des espaces encore vierges, les **habitats forestiers et marins de centaines d'espèces vivantes** qui elles, ne peuvent prendre la plume pour vous écrire et se faire entendre. Y aura-t-il encore pour les générations futures des endroits où l'on peut vivre autrement, où l'on peut faire des choix de vie différents pour nous-mêmes et nos enfants? Y aura-t-il encore une possibilité de réelle diversité?

M. le Ministre, je ne suis pas contre le développement de ma région et je sais ce qu'une grande entreprise peut amener de dynamisme dans un milieu et de sécurité financière dans les familles. Je crois que les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont besoin d'un projet comme celui d'Ariane Phosphate dans le contexte économique actuel. Mais je crois aussi que l'ont pourraient payer moins cher collectivement ces emplois tant convoités et que le « gros bon sens » serait de faire passer le minerai par les infrastructures portuaires déjà existantes et disponibles à Grande-Anse, évitant ainsi des frais à la population et permettant de préserver notre plus grande richesse collective pour aujourd'hui et pour demain: le fjord du Saguenay et les forêts qui le bordent.

Au niveau du cœur

En terminant, j'aimerais vous nommer que, par mes convictions personnelles et par mon métier, je crois fondamentalement en l'être humain comme en toutes formes de vie, à l'intention positive de chaque Être de s'exprimer, de survivre et de vouloir le mieux pour ses enfants. Je crois que chacun est porteur d'un pouvoir immense de vie, de croissance et d'évolution. Cela dit, nous n'avons pas tous le même point de vue sur cette réalité. J'aimerais pourtant, et vous serez d'accord avec moi, que nos actions comme société, si elles doivent obligatoirement passer par l'exploitation des ressources qui nous sont données, que ces actions soient empreintes du plus grand souci de **protection de notre environnement**. Car cet environnement (**forêts, rivières, animaux, air, terre, eau**) qui nous accueille et nous porte, nous n'existerions pas sans lui.

Les autochtones du Québec et tous les peuples primordiaux, avaient ce Respect. Leur conception du monde les plaçait en continuité identitaire avec l'environnement, et non séparé de lui comme les sociétés contemporaines le conçoivent. Ce qu'ils considéraient comme leur territoire, leur maison, ils n'en étaient jamais vraiment propriétaires, mais plutôt les gardiens. Ils considéraient que tout cela leur avait été prêté et qu'ils avaient le devoir de le préserver pour le transmettre intact aux futures générations. « Nous sommes le Père et la Mère de tout ce qui Est, et tout ce qui Est est notre Père et notre Mère. »

Prenez quelques minutes s'il-vous-plaît, M. le Ministre, dans votre bureau en ville, pour sentir cela. Fermez les yeux. Imaginez-vous être en pleine forêt. Avec les arbres sans feuille du mois de mars, la neige tellement blanche et lumineuse sous le soleil de plus en plus fort du printemps. Le silence. Comme un chuchotement. À peine dérangé par le cri des mésanges qui commencent à faire leurs nids. L'espace autour. Les bras qui s'ouvrent et se lèvent dans une grande respiration. L'air frais dans vos narines qui est déjà plus humide que celui glacial et sec de février. Devant vous, les lignes immenses de la montagne sur l'horizon. Le bleu. Le gris. Et cette masse d'eau profonde et lente qui marche vers le fleuve. Saguenay. Comme une entité vivante. Puissante et imperturbable. Vous êtes là. Vous regardez autour et vous êtes chez vous sur ce territoire à perte de vue. Vous vous sentez le maître du monde... tout en étant si petit et redevable. Plénitude et responsabilité. Et le vent se lève et fait danser les arbres...

Ça vous fait sourire?! Allez-y! Sincèrement. Fermez les yeux! Vous verrez, ça ouvre une autre dimension. N'est-ce pas ÇA, profondément, être Humain? Et c'est ÇA qu'il faut à tout prix préserver M. le Ministre: **notre humanité**. Je vous mets au défi de vivre ÇA à côté d'un port industriel!

Merci d'avoir pris le temps de me lire.
Cordialement.

Thérèse Bélisle

Résidente permanente de l'Anse-à-Pelletier, municipalité de Saint-Fulgence
centrescoureursdesbois@rogers.com